



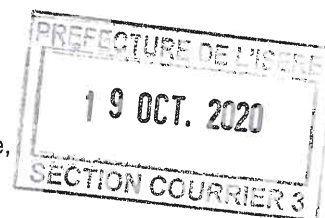
OFFICE DE TOURISME DE GRENOBLE ALPES METROPOLE / EPIC
EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU COMITÉ DE DIRECTION

Le 7 octobre 2020, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole, s'est réuni en 139^{ème} assemblée, à la Métro, sous la présidence de Mme Mélina Hérenger, Présidente de l'Office de Tourisme de Grenoble-Alpes Métropole.

Sur 11 membres titulaires :

Étaient présents :

1. Maxence ALLOTO, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
2. Dominique ESCARON, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
3. Mélina HÉRENGER, représentante de Grenoble Alpes Métropole,
4. Fabrice HUGELÉ, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
5. Sylvain LAVAL, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
6. Pascal BARTHÉLÉMY, représentant la CITHI/UMIH,
7. Hugues DE VILLARD, représentant de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Grenoble,
8. Christian HOFFMANN, président Label Ville,
9. Michel GUILLOT, représentant de la Chambre des Métiers de de l'Artisanat,



Étaient excusés :

10. Nicolas BERON-PEREZ, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
11. Serge PERRAUD, Syndicat National des Agents de Voyage.

Sur les membres associés :

Étaient présents également :

12. Caroline BOUVARD, directrice générale adjointe au développement et à l'attractivité du territoire,
13. Fabienne TURPIN, directrice du tourisme et de la promotion du territoire métropole,
14. Yves EXBRAYAT, directeur de l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole.

Délibération n° 2020.953

Objet : Élection du vice-président

Les statuts de l'office de tourisme de Grenoble, adoptés lors du conseil métropolitain du 7 novembre 2014, prévoient dans son article 6, que le comité directeur élit en son sein un vice-président parmi les représentants des organismes extérieurs liés au tourisme.

En conséquence, monsieur Pascal BARTHÉLÉMY est élu vice-président de l'office de tourisme Grenoble-Alpes Métropole.

Vote :

9 suffrages exprimés

9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre.

Transmis en Préfecture

Le

Pour copie certifiée et conforme
Grenoble, le 7 octobre 2020
La Présidente, Mélina HÉRENGER